

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES



Références de qualité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délégation Territoriale de la Haute-Marne Courriel : ars-grandest-DT52-SE@ars.sante.fr Téléphone : 03 25 35 07 17 ou 03 25 35 07 18 CC DES SAVOIR-FAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
52500 FAYL-BILLOT

Limites de qualité

0

0

PISCINE CC DE BOURBONNE LES BAINS

Prélèvement n°: 05200102085 du 27/03/2025 à 12h16 réalisé pour l'ARS Grand-Est par le laboratoire : EUROFINS HYDROLOGIE EST

Bassin concerné: *PI-BASSIN UNIQUE CC BOURBONNE LES BAINS - MILIEUX BASSIN COTE VESTIAIRE

Code et nom du Point de Surveillance : 0000002344 PIS-BASSIN UNIQUE CC BOURBONNE LES BAINS

Motif du prélèvement : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Type d'analyse : PCL Code UGE : 0413 Code UDI : 003042 Référence laboratoire : 25M026172-001

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Transparence qualitative	0	qualitatif				
Fréquentation au moment du plv	N	SANS OBJET				
Température de l'eau	29,2	°C				
рН	7,1	unité pH	6,90	7,70		
Acide isocyanurique	<5	mg/L		75,00		
Chlore combiné	0,26	mg(Cl2)/L		0,60		
Chlore libre	1,40	mg(Cl2)/L				
Chlore libre actif	0,98	mg(Cl2)/L	0,40	1,40		
Chlore total	1,66	mg(Cl2)/L				
			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Chlorures	47,6	mg/L				250,00
Carbone organique total	1,6	mg(C)/L				5,00
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				100,00
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		

<1

<1

Conclusion sanitaire

Pseudomonas aéruginosa par 100ml

Staphylocoques pathogènes par 100ml

L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la règlementation en vigueur.

Chaumont, le 7 avril 2025

n/(100mL)

n/(100mL)

Le Directeur Territorial de la Haute-Marne

Dr Iskandar SAMAAN